



Site : www.unite-grez.be

UNITE St GEORGES
GCB-26 BW
Les Scouts-60 SV
ASBL Scouts de Grez

Ourson
Eric MICHIELS
Oude Waversebaan 39
3040 St-Agatha-Rode
0475/379.409
eric@emfinance.be

Renardeau
Marc BAUMAL
Rue de Royenne 29
1390 Grez-Doiceau
010/84.29.08
baumal.marc@pierlet.be

Sittelle
Marie-Hélène CALICIS
Clos des Chêneaux 4
1390 Grez-Doiceau
010/84.26.11
mh.calicis@gmail.com

Marsouin
Etienne CASTIN
Allée du Bois de Bercuit 23
1390 Grez-Doiceau
010/84.52.65
etienne.castin@mobistar.be

Faline
Christine KOCH
Rue du Centry 29
1390 Grez-Doiceau
010/84.18.06
c.chollet@hotmail.com

Loutre
Vincent MICHEL
Allée du Bois de Bercuit 41
1390 Grez-Doiceau
010/84.32.18
vincent.michel@interdean.com

Ourson (Père Yves)
Place E. Dubois,2
1390 Grez-Doiceau
010/84.53.16

Grez, le 13 septembre 2010

Chers Parents, Enfants, Animateurs et Anciens,

Et voilà, nous y sommes... au terme de notre mandat de Staff d'Unité après 3 années bien remplies... 3 années de pur bonheur pour toute notre équipe !

C'est avec une grande satisfaction que nous transmettons la barre du navire à nos successeurs. Non pas une satisfaction d'en avoir terminé... bien au contraire... mais bien d'avoir pu mener à bon port la totalité des projets que nous avons à cœur de réaliser au sein de l'Unité dès le début de notre mandat.

Hormis ce que nous appelons les « affaires courantes » de l'Unité, nous retiendrons principalement :

- nos **3 fêtes d'Unité** dont la « St-Valentin des EnfoiGrez » en 2009 et le 50^{ème} Anniversaire de l'Unité St-Georges en 2010,
- la création du **site de l'Unité** (www.unite-grez.be),
- l'instauration d'un **atelier guitare**,
- la création d'un **fichier central** (reprenant les coordonnées complètes de tous les membres de l'Unité),
- la mise en place d'un système cohérent pour gérer les nombreuses **listes d'attente**,
- le développement d'une **nouvelle section Clan** permettant notamment aux anciens de pouvoir rester en contact fréquent ou occasionnel avec leur Unité,
- et surtout... le rapprochement des différents staffs de sections entre eux qui a permis d'atteindre ce que nous dénommons maintenant « **L'unité dans l'Unité** » !

C'est donc le cœur gros, mais léger, que nous terminons ce mandat en vous remerciant tous pour le soutien que vous nous avez toujours apporté pendant ces 3 années. Nous remercions plus particulièrement l'ensemble des chefs, ces jeunes bénévoles qui font un boulot d'animation remarquable, simplement et uniquement, par passion et conviction pour les mouvements de jeunesse.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe du staff d'Unité qui nous succédera tout le succès qu'ils méritent et surtout de pouvoir connaître les mêmes joies que nous avons connues pendant 3 ans !

Amitiés scouts,

L'équipe du staff d'Unité

Les cotisations

Cette année, il n'y a pas de changement, les fédérations poursuivent leurs manœuvres de rapprochement administratif, elles ont dès lors confirmé le maintien des cotisations à un niveau identique. Le régime de réduction est également maintenu, les cotisations sont calculées par « famille », c'est le nombre d'enfants vivant sous le même toit qui est pris en compte. A toutes fins utiles, nous rappelons également que des demandes de cotisations réduites peuvent être introduites en cas de difficultés financières, ces demandes doivent cependant être faites en début d'année. Si vous estimez être dans ce cas de figure, n'hésitez pas à aborder le Staff d'Unité qui traitera votre demande en toute discrétion.

Venons-en au vif du sujet, combien allez-vous devoir payer...

Pour rappel, ces montants englobent les cotisations versées aux fédérations + 10 euros versés à la section de votre/vos enfant(s) ainsi qu'une intervention (15 euros) dans les frais de remboursement de l'emprunt souscrit lors de la construction du local.

1 - a) vos enfants sont c/o les baladins/lutins/louvetaux/guides (et... vivent sous le même toit !...)

Nombre d'enfants animés	Montant cotisation individuel	Montant total
1	62,75	62,75
2	54,75	109,50
3	49,50	148,50
4	49,50	198,00

b) Si parmi vos enfants, certain(e)s sont chefs de section (baladins, lutins, loups et guides) : ils ne paient que la cotisation pour la fédération - En conséquence, il vous suffit de déduire 25 euros du montant total ci-dessus par enfant « chef ».

En outre, si parmi vos enfants, certains sont animateurs brevetés, ils ont droit à une réduction de 5 euros sur leur cotisation.

2 - vos enfants sont chez les « Scouts de Grez »

- La cotisation individuelle est de 45 euros par scout.

Il vous reste à faire le total des montants (1) et (2) et d'allez vite au self bank ou sur votre PC pour faire le versement sur le compte de l'Unité : 068-2130532-51

En pratique, dans le but de nous faciliter la tâche, nous vous demandons de formuler la **communication au bas du virement** de la façon suivante :

NOM + PRENOM de CHAQUE enfant (XY)

XY = section de l'enfant

- Baladins (BA)
- Lutins (LU)
- Louveteaux (LO)
- Guides (GU)
- Scouts (SC)

Exemple : MARCHAL Eric (SC) / Marie (GU) / Marc (BA)

Pour rappel, nous vous demandons d'effectuer ce versement pour le **1er octobre au plus tard**, et ce **AFIN QUE NOUS PUISSIONS GARANTIR L'ASSURANCE DE VOS ENFANTS**.

Merci de votre compréhension.

La rentrée...

Cette année, la rentrée de l'Unité se déroulera le **Samedi 18 septembre** : rendez-vous sur la place de Grez à **10 heures** précises en uniforme impeccable (avec un **pique-nique** pour le midi).

Les enfants qui montent de section commenceront la journée dans la section qu'ils vont quitter.

Cette 1^{ère} réunion de passage se terminera à **17h45** sur la place de Grez.

Cette année, tout comme déjà l'an dernier, nous ne débiterons donc pas nos réunions en même temps que la **messe de relance** qui aura lieu le **dimanche 26 septembre**.

Cela pour la simple raison que nous avons estimé que c'était un peu tard pour entamer l'année.

Par contre, comme vous pourrez le lire dans les éphémérides des différentes sections, nous aurons bien réunion à cette date et nous assisterons bien entendu à la messe de relance comme chaque année.

Quelques rappels et précisions importantes...

- Toutes nos sections attachent une grande importance au port d'un **uniforme impeccable et complet**.
Veillez donc à ce qu'il en soit ainsi lors de chaque réunion !
Pour les nouveaux qui nous rejoignent pour la première fois, et qui n'auraient donc pas encore d'uniforme, nous demandons d'avoir au minimum le foulard (blanc à bord rouge) dès la 1^{ère} réunion et leur uniforme complet dès leur 3^{ème} réunion.
- Les réunions « normales » du samedi débutent à **13h45** pour toutes les sections (sauf les scouts qui commencent à 13h00) et se terminent à **17h45** (sauf indications contraires dans les éphémérides de chaque section en fonction de l'organisation de réunions « spéciales » lors desquelles les heures et lieux de rendez-vous peuvent éventuellement varier).
Afin de conserver une qualité d'animation et de pouvoir respecter le timing et l'emploi du temps de nos réunions, nous insistons afin que chacun(e) soit le(la) plus ponctuel(le) possible.
- Enfin, nous désirons à nouveau insister sur le **problème des absences injustifiées** (en rappelant qu'un match de foot ou toute autre activité extra scolaire ne constitue jamais une absence justifiée).
Notre Unité est toujours confrontée à un nombre très importants d'inscriptions. Nous devons par conséquent établir des listes d'attente (et parfois sans pouvoir contenter tout le monde). Aussi, nous insistons pour que les parents qui ne souhaitent plus que leurs enfants participent aux activités nous en fassent part dès que possible.

Pour rappel, le principe suivant est toujours d'application au sein de notre Unité : **après 2 absences injustifiées, l'enfant n'est malheureusement plus admis dans sa section. De même, une absence signalée moins de 3 jours avant la réunion est également considérée comme injustifiée** (sauf, bien entendu, les cas de maladie ou de force majeure).
